

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 849

présenté par
M. Plisson

ARTICLE 12 BIS

À l'alinéa 1, après le mot :

« serre »,

insérer les mots :

« et de polluants atmosphériques ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Harmonisation du champ des programmes d'actions demandés aux aéroports avec les autres programmes d'action prévus dans le projet de loi, pour qu'ils incluent la réduction des polluants atmosphériques et pas seulement celle des gaz à effet de serre.